



DISTRICT Reims-Ardenne

CEI de Charleville Mézières

0034

A34-0400-TG

PROCES VERBAL DE VISITE

FICHE DE SYNTHÈSE

Pont à poutre caisson
en béton précontraint





DÉPARTEMENT : Ardennes
 Service : DIR Nord
 District : DISTRICT Reims-Ardennes
 CEI : CEI de Charleville Mézières

FAMILLE Pont

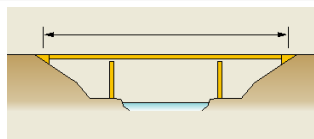
TABLIER Oui

Type Pont caisson

Matériau Béton précontraint

Route : 0034 PR 28 Abscisse 149

Coupe



DONNÉES GÉNÉRALES

Nom A34-0400-TG			Identifiant national 08-A34 P28+0149-2		
Voies	Type	N°	PR	Absc.	Trafic de la Route (T.M.J.A.)
portée	Autoroute non	34	28	149	Catégorie de la Route Autoroute non concédée
franchie 1	Route départementale	34	52	800	
franchie 2					
franchie 3					

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE (1)

L'ouvrage est-il un élargissement ? (O / N) : Non

Nombre de travées : 3 Biais mini : gr Biais maxi : gr

Longueur : 120,90 m Largeur : 11,00 m Surface : 1 329,90 m²

Tirant d'air maximal (distance entre l'intrados et le point le plus bas de la brèche) : m

CULÉES		Type	Matériau
Co	Mur de front		
	Mur de gauche		
	Mur de droite		
Cn	Mur de front		
	Mur de gauche		
	Mur de droite		

PILES				
Début	Fin	Nb	Type	Matériau
	à			
	à			
	à			

Date d'achèvement des travaux de construction : 1973

Période : Entre 1951 et 1975

VISITE

Noms des visiteurs LEFEBVRE JJ	Moyens d'accès à prévoir : Commentaires :
CLASSE DE L'OUVRAGE : 3	
DATE DE LA VISITE : 06-07-2021	
Conditions climatiques 20° couvert	

(1) La terminologie employée est celle du logiciel EDOUART.

DÉSIGNATION DES PARTIES DE L'OUVRAGE
QUI N'ONT PAS PU ÊTRE VISITÉES
DANS DES CONDITIONS SATISFAISANTES

soit parce qu'elles n'étaient pas accessibles d'assez près pour détecter les défauts,

soit parce que leurs parements étaient masqués par un niveau d'eau élevé en site aquatique, par de la végétation, par des canalisations de concessionnaires, par tout autre obstacle à préciser.

PARTIES DE L'OUVRAGE	ZONES NON VISITÉES
parties concernées et causes de l'impossibilité de la visite	
ÉQUIPEMENTS	
ÉLÉMENTS DE PROTECTION	
STRUCTURE	

PARTIES NON VISITÉES CAR MANQUANTES

Équipements				
Sur ouvrage	CEI		CGOA	
	classe	S	classe	S
– Chaussée	2E	Non	2E	Non
– Trottoirs et bordures	2	Non	2	Non
– Dispositifs de retenue	2	Non	2	Non
– Corniches	2	Non	2	Non
– Dispositifs d'évacuation des eaux	2E	Non	2E	Non
– Joints de chaussée et de trottoirs	2	Non	2	Non
– Autres équipements	SO	Non	SO	Non
Sous ouvrage	CEI		CGOA	
	classe	S	classe	S
– Chaussée de la voie franchie	SO	Non	SO	Non
– Trottoirs et bordures	SO	Non	SO	Non
– Dispositifs de retenue	SO	Non	SO	Non
– Dispositifs d'évacuation des eaux	SO	Non	SO	Non
CLASSE : Équipements	2E	Non	2E	Non

Tablier				
	CEI		CGOA	
	classe	S	classe	S
– Étanchéité	2E	Non	2E	Non
– Âmes	2	Non	2	Non
– Hourdis intermédiaires supérieurs	3	Non	3	Non
– Hourdis en encorbellement	2	Non	2	Non
– Hourdis inférieurs	2	Non	2	Non
– Bossage ancrage de la précontrainte intérieure au béton	2	Non	2	Non
– Entretoises	2E	Non	2E	Non
– Défaut de matériaux béton armé	2	Non	2	Non
– Défauts d'aspect du béton	2	Non	2	Non
– Appareils d'appui ⁽³⁾	3	Non	3	Non
CLASSE : Tablier	3	Non	3	Non

SYNTHÈSE POUR L'OUVRAGE ⁽¹⁾				
	CEI		CGOA	
	classe	S	classe	S
– Équipements	2E	Non	2E	Non
– Tablier	3	Non	3	Non
– Appuis indépendants ⁽²⁾	2	Non	2	Non
CLASSE DE L'OUVRAGE	3	Non	3	Non

OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS

Visite plongeurs en octobre 2007: Appui noté 2 car : Seules les piles P1 et P2 des deux côtés amont et aval sont concernées. Le lit de la rivière est constituée essentiellement de vase, de branches d'arbres, de cailloux et de débris ménagers (matériels informatiques, cycles, etc.). Bon état général des appuis immergés. Aucune protection de piles n'a été constatée. Présence d'événements (55*33 cm) sur les piles sans conséquence. Présence d'embâcles situés à l'avant-bec côté P2. Commentaire suivant : Intérieur des caissons, fondations des piles et appareils d'appuis des piles à évaluer.

Commentaire suivant : S : Dispositifs de retenue : suite à un DDP, les dispositifs de retenue ne sont plus à même de remplir leur rôle. Joints de chaussées : éléments manquants côté Sedan avec les ancrages apparents, ce qui présente un risque pour l'utilisateur, les éléments pouvant se désolidariser.

Commentaire suivant : 3 : Culées : probable mouvement des appuis, le tablier est en butée côté C3, venue d'eau importante du fait de la non-étanchéité des joints de chaussée avec une détérioration des appareils d'appuis. Appareils d'appuis des culées : distorsion proche de h/2, oxydation des frettes des néoprènes, positionnement des appareils d'appuis non-centrés sur les bossages, C3 : bossages qui présentent des éclats béton avec des aciers non-appareillés.

Commentaire suivant : 2 : Trottoirs : dalles préfabriquées trouées ou détériorées.

(1) La classe de synthèse de l'ouvrage est en principe la plus élevée de celles relatives à chacune des parties constitutives.
Le relevé « 0 » conduit à la classe « 1 »

(2) Les appuis sont à considérer hors appareils d'appui. La classe des appuis est obtenue à partir des procès-verbaux de visite propres aux culées et aux piles.

(3) la classe des appareils d'appui est obtenue à partir des procès-verbaux de visite propres aux culées et aux piles.